

Intervention ademat-h rassemblement 1 octobre 2025

Un nouveau directeur arrive. Ce sera le quatrième depuis la constitution d'ademat-H, il y aura bientôt 10 ans. Nous pouvons lui souhaiter la bienvenue en tant qu'homme. Mais nous pensons sans faire de procès d'intention que sa feuille de route fixée par l'ARS ne va pas répondre aux besoins de la population. Il en est ainsi au moins depuis 10 ans. Ce n'est que dégradation lente. Lente parce que l'action et les mobilisations résolues des habitants avec les élus, les soignants ont permis de freiner le processus et jusqu'à présent on a sauvé l'essentiel. Nous avons toujours un hôpital dit MCO avec médecine chirurgie obstétrique. Il y en a toujours 4 dans les Vosges., alors que nos voisins de Haute Saône de la Meuse, n'en ont plus qu'un. Ils n'ont pas réussi à ce jour à transformer l'hôpital de Remiremont en annexe gériatrique, ni à le faire fusionner.

Les urgences sont fermées la nuit depuis le 1 janvier 2024 soit 640 jours. Nous dénonçons cette politique qui vise à accoutumer la population au fonctionnement en mode dégradé pour finir par supprimer tôt ou tard tout le service. Rien ne bouge. Bien sûr qu'il faut davantage de médecins formés, nous y reviendrons. Mais en attendant comment on fait ? Nous avons proposé qu'une négociation, sous l'égide de madame la préfète s'engage au niveau départemental pour que les médecins exerçant en libéral participent également aux gardes et astreintes de leurs confrères des hôpitaux publiques. C'est ce qu'on appelle l'obligation de PDS (permanence des soins) pour tous. Cette proposition nous l'avons faite en juin aux comités des élus du GHT et aux membres du conseil de surveillance de l'hôpital de Remiremont. Personne en nous a répondu. Aussi nous allons nous adresser directement à madame la préfète. Nous sommes bien conscients qu'au-delà d'une solution locale, 'il s'agit d'un problème national c'est pourquoi avec notre coordination nous plaidons pour un accord national permettant une similitude de conditions de travail, de rémunération entre praticien hospitalier public et ceux exerçant en clinique privé. Il faut en finir avec cette concurrence qui nuit au service public et rendre attractif les carrières au sein du service public.

En ce qui concerne la maternité la plus grande vigilance s'impose. Sa fermeture est la priorité numéro un du « projet médico soignant partagé » du GHT, le fameux PMSP, autrement dit la feuille de route des médecins et soignants de tous les hôpitaux du département. L'ARS l'a approuvé en janvier. Pour les patientes accouchant actuellement à Remiremont, si cette

maternité devait fermer, La moyenne du temps mis pour se rendre à la maternité d'Épinal serait de 50 minutes. Ce temps n'est pas compatible avec la sécurité de la naissance et constituerait une perte de chance et une grave inégalité injustifiée devant l'accès aux soins. Seules 7% seraient à moins de trente minutes et plus de 26% au-delà d'une heure. Depuis le début des années 2000 la mortalité infantile explose en France. Alors que nous étions dans le trio de tête au niveau européen, nous sommes maintenant à la 23 place : 4.1 décès pour 1000 soit 2800 bébés qui ne soufflent pas leur première bougie ; Et que fait-on en haut lieu ? on applique toujours la même politique qui ne marche pas, on ferme les petites maternités !

Ceux qui vous disent qu'ademat-h jouent les oiseaux de mauvais augure, que la maternité n'est pas menacée, soit n'ont pas lu le projet médical, soit vous mentent.

Pour mémoire c'était pour obtenir une réécriture de ce projet qu'un millier d'entre nous avons défilé sous la pluie il y a un an le 13 oct 2024. Ce projet, au-delà des éléments de langage plus ou moins bien ajustés, vise à concentrer toute l'offre hospitalière au centre du département. Comme nous l'avons dit à l'époque sous couvert d'améliorer le service public il joue contre lui et c'est pourquoi nous demandons sa réécriture. Contrairement à l'objectif affiché, ce projet médical va aggraver l'accès aux soins pour tous

La majorité des indicateurs de santé des Vosgiens ne sont pas bons, pire l'espérance de vie en milieu rural stagne et même recule, c'est à cela qu'il faut s'attaquer.

Depuis des années nous dénonçons le rattachement de notre hôpital aux Vosges centrales. Remiremont doit être un hôpital interdépartemental, interrégional du massif sud des Vosges. La loi montagne qui a été superbement ignorée par les rédacteurs du projet médical doit être appliquée. C'est pourquoi, nous avons introduit un recours au tribunal administratif. Nous avons sollicité les maires au travers des 8 communautés de communes concernées pour qu'elles délibèrent à nouveau et appuient sur ces points essentiels notamment un hôpital complet pour le massif sud des Vosges. Les délibérations sont en cours.

Le dossier de cardiologie interventionnelle à Epinal avec coronarographie est toujours dans l'impasse. L'ARS a refusé de l'examiner au motif que les Hôpitaux de Remiremont, d'Épinal et l'Ademat ont chacun introduit un recours administratif, alors qu'elle autorise une implantation dans l'Aube. Curieuse réponse à un scandale de santé publique ! Curieuse conception de la démocratie sanitaire tant vantée !

Monsieur Larivière prend la direction aujourd'hui du groupement hospitalier de territoire. Ses décisions à venir doivent tenir compte de l'opposition du conseil de surveillance au PMSP et de la volonté de tout le bassin de vie de soutenir les personnels hospitaliers du secteur public et de renforcer un établissement qui contribue à donner du souffle au territoire et de l'espoir à sa population.

Mais regardons un instant au-dessus de la ligne bleue.

La détérioration de l'accès aux soins est une des premières préoccupations de la population. La ministre démissionnaire du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a participé à l'entrevue entre l'intersyndicale et le Premier ministre sans la moindre annonce laissant espérer une quelconque amélioration.

Le doublement des franchises médicales, ce reste à payer obligatoire pour les soins, est toujours d'actualité, malgré son rejet par le conseil d'administration de la CNAM dont l'avis n'est que facultatif.

Les projets de décrets sur l'AME ont été retirés, mais avec la remise au Premier ministre d'un rapport sur le sujet, le durcissement de ce dispositif est toujours en débat

Les hôpitaux publics et les EHPAD s'enfoncent dans la crise avec une dégradation de leur situation financière ne leur permettant pas de répondre aux besoins de la population. Face à la montée des inégalités, à l'étalage des grandes fortunes, le rationnement des dépenses de santé est intolérable. De nouvelles recettes pour la Sécurité sociale sont nécessaires et possibles. Nous soutenons la journée de mobilisation intersyndicale unitaire du 2 octobre et vous appelons à y participer

Pour conclure, je vous propose la lecture de la lettre que nous allons remettre au nouveau directeur. *(Le rendez vous a été fixé hier au 16 octobre à 17h30)*

Ala confluence de nos vallées, l'hôpital ne doit pas couler avec monsieur Larivière. Nous y veillerons.

Jean Pierrel President ademat-h